

Dernière mise à jour : 18/02/2019
Métier: Métiers du sport | Activités Sports Collectifs
Diplôme: BP JEPS sports collectifs
Niveau de qualification: IV
Numéro de fiche: 62



Formations ouvertes à
l'apprentissage www.cfasa-pdl.fr

Objectifs

En partenariat avec la **Ligue de Handball des Pays de la Loire**
la **Ligue Régional de Rugby des Pays de la Loire**
et le **CFA Sport Animation des Pays de la Loire**

Objectifs de la formation

- Former des animateurs professionnels plurivalents en sports collectifs (basket-ball, football, handball, rugby, volley) capables de mener des actions de découverte et d'initiation de la pratique sportive jusqu'au 1er niveau de compétition.
- Former des professionnels capables de mener des actions d'animation sociale à travers la pratique des sports collectifs (actions d'insertion en faveur des jeunes, actions d'animation en direction de publics nouveaux, actions de développement de la pratique sportive sur un territoire ...).
- Former des professionnels capables de mener des projets de développement d'activité sur un territoire auprès d'employeurs diversifiés (clubs de sports collectifs, clubs omnisport, collectivités locales, centre d'animation, associations jeunesse ...)

Champ et nature des interventions :

- Initiation, découverte et promotion des disciplines de sports collectifs basket, football, handball, rugby et volley.
- Mener une action éducative au sein de la structure employeuse et de ses partenaires.
- Concevoir des projets d'animation sportive dans le champ des sports collectifs sus mentionnés.
- Conduire des séances, des cycles d'initiation et de cycles d'apprentissage jusqu'à un premier niveau de compétition selon la mention définie.
- Participer aux actions de communication et de promotion de la structure employeuse.
- Accueillir différents publics.
- Concevoir et conduire de manière autonome, des projets et des prestations d'animations sportives pour le basket, le football, le handball, le rugby et le volley.
- Concevoir des actions événementielles.

OBLIGATOIRE : Choix au minimum d'une option d'approfondissement (en plus des 5 mentions)

Objectifs des parcours optionnels de formation :

Approfondissement Handball : Approfondir les connaissances de l'activité, développer des compétences de technicien de niveau fédéral 3 (régional)

Approfondissement Rugby à XV : Approfondir les connaissances de l'activité, développer des compétences de technicien de niveau CQP Rugby à XV

Approfondissement Sport et Pratiques Inclusives : Accueil de personnes en situation de handicap (AIPSH), Handisport, sport adapté, sport sur ordonnance, Plan Régional Sport Santé Bien-être (PRSSBE), Hygiène de vie et sport tout au long de la vie, insertion sociale par le sport, sport santé Bien-être en entreprise ...

Complément de formation : Possibilité d'une double qualification avec le BPJEPS Activités Physiques Pour Tous (APT) en parcours allégé.

*Parcours aménagé (réduction du temps de formation) à partir du 2nd semestre 2020 (jusqu'à fin juin 2021). **Durée : 6 mois***

Organisation des parcours optionnels de formation :

BPJEPS Sports Collectifs + Approfondissement Handball = Animer dans 5 disciplines, Participer au développement de la structure + **Préparation du Niveau Entraîneur Régional Handball**

BPJEPS Sports Collectifs + Approfondissement Rugby = Animer dans 5 disciplines, Participer au développement de la structure + **Préparation du CQP Rugby à XV**

BPJEPS Sports Collectifs + Sport et Pratiques Inclusives = Animer dans 5 disciplines, Participer au développement de la structure + **Préparation au Certificat Complémentaire AIPSH, Sport Adapté, Sport sur ordonnance, Plan Régional Sport Santé Bien-être (PRSSBE), insertion sociale par la sport**

Conditions d'accès

Formation professionnelle qui s'adresse à des candidats(es) ayant une pratique associative et/ou une expérience sportive et/ou professionnelle dans une ou plusieurs disciplines sus mentionnées.

Jeunes de 18 ans et plus.

Demandeurs d'emplois ayant un projet professionnel dans le secteur du sport collectif.

Animateurs salariés du secteur privé ou titulaire de la fonction publique.

Salariés en reconversion professionnelle.

1) Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- Fournir une attestation de formation aux premiers secours (**PSC1**)
- Fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports collectifs
- Fournir le certificat de la JAPD (Journée d'Appel à la Préparation à la Défense) **ET** du recensement - pour les candidats de moins de 25 ans
- Satisfaire aux Tests d'Exigence Préalable (TEP) (Jeu collectif)

2) Tests de sélection

- Présenter une licence de pratique sportive dans l'une des disciplines suivantes (Basket - Football - Rugby - Handball - Volley)
- Une épreuve écrite d'une durée de 1h30
- Une épreuve orale (projet-motivation) de 20/25 min, suivie d'un entretien de 10/15min

Modalités d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le lien suivant ou à retirer au secrétariat du CREPS des Pays de la Loire.

Clôture des candidatures : 1er mars 2019

[Dossier d'inscription BPJEPS ASC 2019-2021](#)

Attention : Les dossiers sont à envoyer au CREPS DES PAYS DE LA LOIRE et non à Sablé sur sarthe.

Sélection

Date des TEP et tests de sélection : Les Rives de Sablé-sur-Sarthe (72)

du 19 au 21 mars 2019

du 24 au 25 avril 2019 (candidats Parcours Sup)

Frais inscription aux TEP : 20 € (non remboursables)

Frais tests de sélection : 20 € (non remboursables)

Date du positionnement : du 1er au 5 avril 2019

Le positionnement conduit à la construction d'un parcours individualisé de formation (P.I.F) et est négocié entre l'organisme de formation et le stagiaire.

Frais de positionnement : 20 € (non remboursables)

Déroulement de la formation

Date de la formation : 26 aout 2019 au 31 mai 2021

Durée de formation : à partir de 2 123 h

à partir de 623 h en centre de formation - CFSR de Sablé

à partir de 1 500 h en situation d'alternance dans une structure d'accueil

Coûts et financement

Frais d'inscription : Frais de dossier - 30 € (non remboursables)

Tarif formation

- Stagiaire avec prise en charge employeur ou OPCA : **14 € /heure**
- Stagiaire en contrat de professionnalisation : **9,15 € /heure**
- Stagiaire en apprentissage ou finançant la formation personnellement (autre cas) : nous consulter

Le coût définitif sera déterminé en fonction du statut, des équivalences et des allègements attribués au cours de l'entretien de positionnement.

Un devis définitif et personnalisé pourra être délivré à la suite de cet entretien.

FINANCEMENT : la formation peut être financée selon le statut du stagiaire. Les aides possibles :

- Pour les **demandeurs d'emploi** : possibilité de prise en charge par le Conseil Régional, se renseigner auprès du secrétariat.
- Pour les **salariés** : se renseigner auprès de son employeur. Prise en charge par les OPCA pour les salariés et les contrats de professionnalisation et emplois aidés.
- Pour les **apprentis** : Prise en charge par le CFA.
- Pour les **bacheliers/Post-bac** : Prise en charge sous le dispositif Parcours Sup sous réserve de réussite du BAC.

Si vous êtes demandeur d'emploi veuillez vous procurer **une fiche de liaison "VISA Métiers"** auprès de votre conseiller Pôle-emploi, Mission locale, Cap emploi ou le Conseil général.

Formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation et sous réserve de l'aide régionale.

Informations complémentaires

La formation se déroulera au **CFSR Les Rives de Sablé sur Sarthe – Rue du moulin - 72300 Sablé sur Sarthe**

Les stagiaires peuvent être hébergés et restaurés (information sur les coûts à demander au CFSR Rives de Sablé) resa.stage.cfsr@sable-sarthe.com

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Site web : www.cfsr-sablesursarthe.fr

////// **Contact**

Patrice BETTON : *Coordinateur de formation*

Tél : 06 24 53 06 83

patrice.betton@creps-pdl.sports.gouv.fr

Elodie LARUELLE : *Assistante de formation*

Tél : 02 28 23 69 74

elodie.laruelle@creps-pdl.sports.gouv.fr